

Bayonne, le 05 mars 2026

## PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 28 FEVRIER 2026

Séance en Visioconférence Zoom et en présentiel

### COMITÉ DIRECTEUR

|                           |          |                               |          |
|---------------------------|----------|-------------------------------|----------|
| ECHEVERRIA Lilou          | Présent  | ROSSI Gérard                  | Présent  |
| BARBE Pierre              | Présent  | SALLETTE Gilles               | Présent  |
| CASTERES Thierry          | Présent  | SIBERCHICOT Rose-Marie        | Présente |
| DACHARY Elodie            | Excusée  | SILVESTRE DE FERRON Guillaume | Absent   |
| DE EZCURRA Bruno          | Excusé   | SIMAO Sandra                  | Présente |
| DOTHEN Christine          | Excusée  | TURON LABORDE Jacques         | Présent  |
| DUTARET-BORDAGARAY Claire | Présente | BONNET-BADILLE Pierre         | Excusé   |
| ESCUDELO Loréa            | Absente  | DABBADIE Mirentxu             | Excusée  |
| GARAICOECHEA Pierre       | Présent  | DOMENGE Camille               | Absente  |
| GRACIET Séverine          | Présente | ERRANDONEA Jean, Henri        | Présent  |
| HALSOUET Sylvie           | Absente  | MIRANDA Nathalie              | Absente  |
| HARDOY René               | Présent  | MUSCARDITZ René               | Absent   |
| LASSARTESSE Jeanne        | Présente | SAINT-LAURENT Stéphane        | Présent  |
| LASSUS Ghislaine          | Excusée  | CHAELET HOUSSET Maritxu       | Excusée  |
| LEPAROUX Lionel           | Excusé   | DE ELIZONDO Laurent           | Excusé   |
| MELLIER Audrey            | Excusée  | DUTARET BORDAGARAY Joana      | Présente |
| MELLIER Danièle           | Excusée  | IRASTORZA Eric                | Absent   |
| NARBEY Jean-Philippe      | Absent   | MICHELENA Jean-Pierre         | Présent  |
| PEYRAUBE Joël             | Présent  | OLCOMENDY Argia               | Excusée  |
| POTEL Corinne             | Présente |                               |          |

Présents : 19

Excusés : 12

Absents : 08

### MEMBRES Invités

|                                          |         |
|------------------------------------------|---------|
| POUSSOU Bernard, Commissaire aux Comptes | Présent |
| BELLY Yon, DTN                           | Présent |

**RÉUNION avec les présidents**  
**de Ligues régionales, de Comités départementaux et territoriaux**  
**DU JEUDI 19 FEVRIER 2026**

Séance en Visioconférence Zoom et en présentiel

**Bureau**

|                  |          |                           |         |
|------------------|----------|---------------------------|---------|
| ECHEVERRIA Lilou | Présent  | DUTARET-BORDAGARAY Joana  | Absente |
| HARDOY René      | Présent  | DUTARET-BORDAGARAY Claire | Excusée |
| CASTERES Thierry | Présent  | GARAICOECHEA Pierre       | Présent |
| POTEL Corinne    | Présente | BARBE Pierre              | Présent |
| MELLIER Dany     | Présente |                           |         |

**Ligues Régionales et Comités départementaux et territoriaux**

|                                |                                                                   |         |
|--------------------------------|-------------------------------------------------------------------|---------|
| GARAICOECHEA Pierre            | Président Ligue Nouvelle-Aquitaine & Comité Départ. Côte d'Argent | Présent |
| MAUMET Philippe                | Président Comité Départ. Corrèze                                  | Excusé  |
| SOURP Charles                  | Président Comité Départ. Landes                                   | Présent |
| PAILLOLE Christian             | Président Comité Départ. Lot et Garonne                           | Excusé  |
| GARAYAR Jean-Michel            | Président Comité Départ. Pyrénées-Atlantiques                     | Présent |
| ERRANDONEA Henri               | Président Comité Territorial Pays-Basque                          | Présent |
| SILVESTRE DE FERRON Antoine    | Président Comité Territorial Béarn                                | Présent |
| PERUSIN Philippe               | Président Ligue Occitanie                                         | Présent |
| ETCHEVERRY Frédéric            | Président Comité Départ. Haute-Garonne, Ariège, Aude              | Présent |
| COLLONGUES Joël/ CONSUL Julien | Président Comité Départ. Gers                                     | Absent  |
| NADAL Jessica                  | Président Comité Départ. Hautes-Pyrénées                          | Absente |
| CABROL Arnaud                  | Président Comité Départ. Tarn                                     | Absent  |
| CHAUDAT Thierry                | Président Ligue Ile-de-France                                     | Absent  |
| CHAMBORD Jean Paul             | Président Comité Départ. Paris                                    | Présent |
| DETROYES Alain Yves            | Président Comité Départ. Hauts de Seine                           | Absent  |
| VISANTIN Jean-Christophe       | Président Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur                        | Absent  |
| BERTHELOT Jean-Claude          | Président Comité Départ. Alpes-Maritimes                          | Absent  |
| GRIZONNET Brice                | Président Ligue Auvergne-Rhône-Alpes                              | Absent  |
| COMORGE Alain                  | Président Comité Départ. Métropole Lyon et Rhône                  | Présent |
| MANGAMAN-MOUNY Willy           | Président Ligue Ile de La Réunion                                 | Absent  |
| CHOÏ Dimitry                   | Président Ligue St-Pierre et Miquelon                             | Absent  |

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 19.12.2025**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

J. Turon-Laborde tient à faire remarquer qu'il a été noté absent sur la grille des présences alors qu'il avait averti le secrétariat de son indisponibilité. L'erreur sera corrigée.

**2. POINT SUR LES FINANCES, PRESENTATION DES COMPTES DE L'ANNEE 2025 ET AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

C. Potel, responsable de la Commission des Finances, présente un résumé de l'exercice 2025. La situation complète et détaillée sera présentée lors de l'Assemblée Générale du 28 mars prochain.

Elle évoque les principaux indicateurs financiers à retenir au 31.12.2025 (date de clôture des comptes de l'Association) à savoir :

- les fonds propres de l'Association s'élèvent désormais à 694 000 euros
- la trésorerie s'élève à 657 000 euros
- les comptes 2025 se soldent par une perte de 71 000 euros
- les produits d'exploitation sont en baisse de 1,6 % soit 20 000 euros
- les charges de fonctionnement régressent de 126 000 euros et s'établissent à 941 000 euros pour cet exercice contre 1 067 000 euros l'an dernier
- les charges globales d'exploitation s'établissent à 1 313 000 euros contre 1 426 000 euros en 2024
- les fonds propres représentent tout de même 73 % du total bilan ce qui reste très satisfaisant.
- le Fonds de roulement s'établit à 631 000 euros avec un excédent de 26 000 euros à la clôture de l'exercice.

L. Echeverria tient à faire remarquer qu'un mécénat de 100 000 euros a été trouvé en fin d'année 2025.

T. Casteres, trésorier, donne une tendance du budget 2026.

2026 sera une année un peu compliquée financièrement : nos dépenses vont dépasser nos recettes. Les chiffres ne sont pas encore totalement arrêtés - il reste quelques arbitrages - mais les grandes masses sont là. On devrait dépenser environ 1 522 000 € pour 1 320 000 € de recettes. La différence, soit 202 000 €, sera puisée dans nos réserves, c'est-à-dire dans les économies accumulées par l'association au fil des années.

Pour être un peu plus précis, voici comment se répartiront nos dépenses :

- Le haut niveau (Championnat du monde en Argentine + Pôles) : 533 000 €, soit 40 % du budget. En temps normal, on devrait être autour de 20-25 %... ce poste explique à lui seul le déficit prévisionnel.
- Le développement (spécialités en difficulté, handisport, formation) : 75 000 €, soit 6 %.
- Les compétitions nationales : 177 000 €, soit 13 %.
- Le fonctionnement courant (assurances, licences, reversements aux comités et ligues, salaires...) : 730 000 €, soit 55 %.

C'est donc le Championnat du Monde en Argentine qui explique l'essentiel du déficit. Les billets d'avion et l'hébergement à eux seuls représentent déjà plus de 300 000 € donc difficilement compressibles.

Heureusement, nos réserves c'est-à-dire nos fonds propres sont là pour y faire face.

M. B. Poussou, commissaire aux comptes, ne peut se connecter en visioconférence à cause de problèmes techniques. Il fait savoir au président et aux membres du Comité Directeur qu'il n'a aucune remarque particulière à faire concernant les chiffres présentés.

### **3. ETUDE DES VŒUX DES COMITES ET LIGUES**

Comme promis, une réunion entre le Bureau fédéral et les présidents de Comités et Ligues s'est déroulée le jeudi 19 février. Tous les vœux ont été examinés et ont fait l'objet d'un premier débat.

Le Comité Directeur de ce matin a pour but de déterminer quels vœux seront évoqués lors de l'AG du 28 mars.

Le procès-verbal de ce Comité Directeur, dans lequel on retrouve la totalité des sujets déjà traités avec eux, sera transmis aux présidents de Comités et de Ligues.

#### **Comité Départemental des LANDES**

Vœux du Comité

Vœu n°1

Commission Technique et Pédagogique

Demande que le calendrier fédéral de la saison à venir soit édité et envoyé aux Comités au 15 juin.

Réponse FFPB : G. Rossi, responsable de la CTP, assure que le maximum sera fait pour répondre favorablement à cette demande.

Ce vœu ne sera pas examiné en AG.

Vœux des Clubs

Vœu n°1 US Dax

Demande la gratuité de la première année de licence pour les catégories M10 et M12.

R. Siberchicot explique que certaines familles sont impactées par la cotisation omnisports du club d'où la présentation de ce vœu.

Réponse FFPB : La situation actuelle adoptée par la fédération apparaît cohérente. Un enfant, sans aucune distinction d'âge, peut commencer la pelote à la rentrée scolaire de septembre sans payer de licence ce qui lui permet de découvrir gratuitement le sport pendant quatre mois. S'il décide de continuer à jouer, il ne paiera sa licence qu'en janvier.

Ce vœu ne sera pas débattu en AG.

Vœu n°2 UA Mimizannaise

Demande à passer la validité des certificats médicaux à 3 ans.

Réponse FFPB : La fédération a adopté le principe de précaution en imposant la présentation annuelle d'un certificat médical. Le corps médical classe la pelote basque dans la catégorie des sports les plus à risque notamment au niveau cardiaque. Il en va de l'intérêt de tous même si cela représente une contrainte pour les parents ou les présidents de clubs. Nous estimons qu'un simple questionnaire médical ne présente pas suffisamment de garanties.

Ce vœu, revenant de manière assez récurrente, sera toutefois débattu lors de l'AG du 28 mars.

## **Comité Territorial du PAYS-BASQUE**

Vœux du Comité

Vœu n°1

Le Comité du Pays Basque souhaite définir un nouveau mode de calcul aux élections fédérales. Nous demandons à ce que chaque club ait un nombre de voix équivalant à son nombre de licenciés.

Cette thématique a longuement été débattue lors de la réunion du 19 février avec les présidents de Comités et Liges. Le sujet est important.

H. Errandonea a estimé que donner la possibilité à une seule et même personne de s'exprimer une, deux voire trois fois est absurde. Les clubs doivent peser beaucoup plus selon leurs nombres de licenciés.

Réponse FFPB : L. Echeverria comprend cette demande mais insiste sur le fait que nous sommes une fédération française et qu'à ce titre tous les territoires doivent être respectés. Tous les clubs doivent aussi être respectés qu'ils aient beaucoup de licenciés ou non. Le bénévolat s'étirole chaque année davantage ce qui entraîne un cumul des fonctions. Un président de club est souvent aussi un élu de son comité ou (et) de sa ligue. Il peut donc s'exprimer plusieurs fois sous différentes « casquettes ». Il faut tenir compte de l'évolution des mentalités, du changement de société. Les générations de futurs dirigeants seront totalement différentes des anciennes.

Changer le mode de scrutin en examinant le fonctionnement électoral d'autres fédérations, donner plus de puissance aux clubs, est envisageable. Ce changement, si changement il y a, devra s'opérer dès 2027 et en tout état de cause bien avant les élections de 2028.

Ce vœu sera débattu lors de l'AG du 28 mars. Il mérite de recueillir les avis et les propositions du plus grand nombre. Si besoin, une AG Extraordinaire pourra être convoquée ultérieurement.

Vœu n°2

Le Comité du Pays Basque demande la dématérialisation des imprimés des demandes de mutations et extensions.

Réponse FFPB : la fédération travaille depuis quelques mois déjà à l'élaboration de son nouveau site internet en collaboration avec le studio Waaz.

Nous ferons en sorte que les imprimés de mutations et extensions puissent être dématérialisés et que soient mises en place les signatures électroniques.

En ce qui concerne la dématérialisation des paiements, la fédération va inciter tous les clubs à utiliser la plateforme « Hello Asso » qui permet déjà les paiements en ligne.

P. Garaicoechea l'utilise déjà et explique l'intérêt d'un tel système : on paye par carte bleue, on abandonne l'argent liquide et les chèques. On peut aussi échelonner les paiements.

Si un représentant de « Hello Asso » est disponible, il sera invité à l'AG du 28 mars.

S. Saint-Laurent ajoute qu'il utilise aussi cette plateforme pour la gestion de la boutique de son club.

Ce vœu ne sera pas débattu en AG.

Vœu n°3

Le Comité du Pays Basque demande que les mutations des M12 et M14 soient exemptés d'indemnités des frais de mutations. Seuls les frais de dossiers seront demandés.

Réponse FFPB : Ce vœu sera examiné par la Commission des Finances et ne sera pas débattu en AG.

#### Vœu n°4

Le Comité du Pays Basque demande que les champions du Pays Basque Main Nue 1. Série par équipes soient directement qualifiés en PRO AM, pour jouer une montée en Elite-Pro

Réponse FFPB : La demande du CTPB est acceptée. Le président L. Echeverria l'a annoncé lors de l'Assemblée Générale du Comité le 23 janvier à Itxassou.

Ce vœu ne sera donc pas débattu en AG.

#### Vœux des Clubs

##### Vœu n°1

Denek-Bat Armendarits – Goizeko-Izarra St-Jean Pied de Port – Oztibartarrak Larceveau

Ces 3 clubs demandent à revenir à un calendrier avec le championnat de gomme creuse suivi du championnat de gomme pleine.

S. Saint-Laurent réitère son opposition à ce changement qui a entraîné des perturbations dans le fonctionnement de son club et notamment l'obligation de déclarer forfait trois fois par manque de créneaux.

Réponse FFPB : Cette inversion de périodes gomme pleine et gomme creuse en trinquet a fait partie du projet de la liste « L. Echeverria » aux dernières élections. Elle a été annoncée lors de toutes les réunions pré-électorales et les raisons de ce désir de changement ont été maintes fois expliquées. Les présidents de clubs, comités et ligues sont invités à consulter leurs archives respectives et admettront ainsi que la gomme pleine trinquet s'est toujours jouée en hiver. Elle a été déplacée au printemps une certaine année de championnat du monde et on n'est jamais revenu en arrière. Pourquoi ? Même certains dirigeants « historiques » ne s'en souviennent pas.

En ce qui concerne le manque de créneaux dans les trinquets, la FFPB constate tout de même que le CTPB parvient à trouver un nombre suffisant d'installations pour organiser la compétition Pilotariak (ex Union Basque) et faire jouer les nombreuses équipes inscrites.

Même si certains problèmes ont surgi cet hiver, la majorité des clubs et des joueurs ont accueilli favorablement cette inversion de périodes.

Il faut savoir qu'à l'origine le président de l'Aviron Bayonnais Pelote, A. Betbeder, était venu rencontrer la FFPB en tant que représentant de nombreux clubs et joueurs favorables à cette inversion.

Ce vœu ne sera pas débattu en AG.

##### Vœu n°2

Goizeko-Izarra St-Jean Pied de Port

Demande une étude d'un règlement précis pour toutes les catégories pour la spécialité de main nue féminine.

Réponse FFPB : Ce vœu fera l'objet d'un examen par la Commission administrative et ne sera pas débattu en AG.

##### Vœu n°3

Kostakoak-Bidart

Remboursement des frais :

Remise à plat de la grille d'indemnisation des déplacements pour les parties éliminatoires et finales des Championnat de France (360.0 des Règlements financiers FFPB)

*Ex : Finale FFPB à Arcachon 15/08 (2 équipes) suivi de Cannes 16/08 (1 équipe) pour le même club*

=> 2074km au total : Indemnités réglementaires = 276,80 €

=> Frais réels engagés par le club : 2235,59 €

=> Dotation exceptionnelle accordée : 600 €

Une modification du règlement financier plus en adéquation avec les frais réels engagés par les clubs éviterait des demandes de dotations exceptionnelles.

Réponse FFPB : La Commission des Finances va statuer dans les plus brefs délais pour revoir le règlement financier actuel. Il s'agira de rembourser les frais engendrés de manière plus conséquente mais uniquement en ce qui concerne des finales de Championnat de France sur des sites très éloignés géographiquement.

Le président Echeverria tient tout de même à apporter deux précisions :

- certains clubs choisissent de prendre l'avion alors que le minibus fédéral est mis à leur disposition gratuitement.

- la Kostakoak de Bidart a joué la demi-finale du Championnat de France, lors d'une de ses organisations hebdomadaires estivales, avec un public nombreux et une recette financière très intéressante versée à 100 % dans les caisses du club. La FFPB n'a rien dit et n'a demandé aucune redevance comme elle aurait été en droit de le faire.

Ce vœu ne sera pas débattu en AG.

Vœu n°4

Oztibartarrak - Larceveau

a- Revenir à des qualifications en championnat de France féminine et non des engagements libres chez les jeunes.

En effet, la saison dernière, les 8 meilleures équipes (quart de finalistes) du groupe A étaient qualifiées en championnat de France.

Les autres du groupe A étaient qualifiées en challenge national.

Les 8 meilleures du groupe B étaient en pilotariak A et les autres en pilotariak B.

Cela permettait d'avoir 4 niveaux, 2 en France et 2 en Pilotariak bien homogènes avec des parties serrées et tout le monde joue à son niveau.

S. Saint-Laurent explique ce vœu puisqu'il émane de son club.

La formule actuelle, qu'il dénonce, crée une disparité de niveau énorme entre certaines équipes. On peut constater des scores avec des différences très conséquentes, des parties avec très peu de temps de jeu, des jeunes joueuses qui sont écœurées, un déséquilibre total dans les oppositions et par conséquent un niveau qui ne peut que s'abaisser. La compétition devient inintéressante pour tous, les plus forts comme les plus faibles. Le problème vient selon lui en grande partie du système d'engagements libres mis en place par la commission. Les clubs connaissent le niveau de leurs équipes avant l'inscription. Il faut les sensibiliser pour qu'ils n'engagent pas n'importe qui, n'importe comment.

Réponse FFPB : La Commission Féminines étudiera la question et analysera la situation.

Ce vœu ne sera pas débattu en AG.

b- Le championnat de France de chaque spécialité devrait être en suivant du championnat de Comité.

Pourquoi laisser un mois de vide. Ce qui va mettre le championnat de France de gomme pleine masculin en même temps que le championnat de gomme creuse comité.

Nous savons tous la complexité d'établir un calendrier cohérent dû à un grand nombre de spécialités dans une période non extensible alors pourquoi laisser un mois de vide.

Réponse FFPB : G. Sallette reconnaît qu'il y a eu quelques problèmes cette année et il les assume. Il assure que l'an prochain, avec sa commission, il veillera à ce que les dates d'engagements en Championnat de France soient avancées.

Ce vœu ne sera pas débattu en AG.

Vœu n°5

Rail Bayonnais - Bayonne

Serait-il possible de créer un championnat de France vétérans nationale A et B en fronton mur à gauche, comme le fronton à paleta place libre ?

Réponse FFPB : Non, la fédération n'envisage pas cette création. Avec un peu plus de 200 compétitions officielles organisées, le calendrier est déjà surchargé. Les frais engendrés par l'achat de coupes et médailles sont passés de 7 000 à 13 000 euros environ.

Contrairement à un championnat en fronton place libre, celui en fronton mur en gauche nécessite de trouver des installations qui plus est souvent payantes. Cet élément complexifie le problème.

Ce vœu ne sera pas débattu en AG.

## **Comité Territorial du BEARN**

### **Vœu du Comité**

Le Comité du Béarn soutient la FFPB dans sa quête de plus de rigueur dans le déroulement des compétitions.

Il s'agit de lutter contre les forfaits "sauvages" c'est à dire sans motif valable. Evidemment, il faut éradiquer l'idée "du droit à une partie perdue".

Le règlement FFPB dit le contraire et trop de joueurs ou dirigeants ne connaissent pas ou interprètent l'article 224-61 "Circonstances exceptionnelles". Et expliquer que l'article 224-60 "cas de Force majeure" n'a rien à voir avec celle-ci.

Du coup, nous demandons que les motifs menant à reports accordés par la FFPB, soient indiqués dans la case "commentaires" dès le lundi ou mardi qui suit la partie concernée. Un mot ou une mention suffirait pour mettre tous les protagonistes au clair.

La transparence aiderait à avancer mieux. Ainsi la pédagogie sur cet article a plus de chance de mieux passer.

Nous demandons en outre que toutes les s/commissions sportives appliquent le règlement FFPB 224-61 "circonstances exceptionnelles" de la même manière. Ceci par souci d'équité entre les joueurs et les disciplines ; sachant que certains joueurs pratiquent plusieurs disciplines et d'une à l'autre, l'application du règlement FFPB peut différer.

Réponse FFPB : La fédération rejoint tout à fait le vœu présenté par le Comité Territorial du Béarn.

Elle a mis en application les sanctions financières prévues par le règlement et la situation s'est déjà améliorée quelque peu. Ceci dit, les forfaits sans raison valable sont insupportables, les 40 à 0 continuent à fausser complètement les classements et certains clubs interprètent le règlement comme « on a droit à une partie perdue, on a droit à un forfait, on a droit à un joker. ».

A. Silvestre De Ferron expose une des manières de lutter contre ces 40 à 0 et la FFPB considère que c'est une excellente piste de travail. Se posera peut-être le problème de l'obligation de rentrer certains scores manuellement.

La Commission Administrative va rapidement se pencher sur ce problème et A. Silvestre De Ferron sera associé à l'élaboration d'une nouvelle mouture du règlement sportif.

Ce vœu ne sera pas débattu en AG.

## **Ligue Régionale PROVENCE ALPES COTE D'AZUR**

### **Vœu n°1**

Aide financière pour le remplacement d'un minibus 9 places.

Du fait de l'éloignement de notre ligue, les joueurs de la ligue PACA engagent des frais importants pour se rendre sur les lieux de compétition en championnat de France (Pays Basque, Béarn, Landes, Cote d'Argent...) que ce soit en fronton place libre, mur à gauche et trinquet. Ces dépenses de longs trajets représentent plus de 20.000€ chaque année pris en charge par les joueurs.

La ligue Provence Alpes Côte d'Azur de Pelote Basque sollicite une aide financière exceptionnelle de 2000€ pour soutenir financièrement les joueurs qui se déplacent en Championnats de France.

Réponse FFPB : Ce vœu sera examiné par la Commission des Finances et ne sera pas débattu en AG.

## **Comité Départemental de Métropole de Lyon et du Rhône**

### **Vœu n°1**

Certificat médical seulement tous les 3 ans avec attestations pour les deux autres années.

Réponse FFPB : Ce vœu, similaire à celui de l'UA Mimizannaise (CD Landes) sera débattu en AG.

### **Vœu n°2**

Paleta pelote de gomme pleine place libre : Retour de la Nationale A pour Championnat.

Réponse FFPB : La Commission Féminine ne sait pas à l'heure actuelle s'il y aura ou non des engagements ni combien en Nationale A. En tout état de cause le club de Villeurbanne, champion de France Nationale B, jouera en Nationale A si le championnat est organisé dans cette catégorie.

Ce vœu ne sera pas débattu en AG.

Vœu n°3

Produire si possible sur le site de la fédé des vidéos courtes qui présentent sous forme de clips les différentes disciplines de la pelote basque, voire des tutos pour les initiations.

Réponse FFPB : La proposition sera transmise à la CTP et à la DTN qui réfléchiront à ce qui peut être mis en place.

## **Ligue de Pelote Basque ILE DE LA REUNION**

Vœu n°1

Stabilisation du prix des licences.

La pelote basque est un sport historiquement populaire. À ce titre, il est primordial de veiller à la maîtrise du coût des licences afin de permettre au plus grand nombre de pratiquer et de préserver l'accessibilité de notre sport. Une augmentation régulière fragiliserait nos efforts de fidélisation et de conquête de nouveaux publics.

Réponse FFPB : P. Garaicoechea, responsable du PSF, fait remarquer qu'en 2025, 25 % environ du budget PSF est attribué aux clubs et à la Ligue de Pelote Basque de La Réunion (aux alentours de 42 000 euros).

En supplément les collectivités locales versent des aides d'environ 150 000 euros.

Une augmentation du prix des licences ne fragilise en rien un quelconque développement puisque les reversions augmentent parallèlement.

Ce vœu ne sera pas débattu en AG.

Vœu n°2

Création d'une commission dédiée aux ligues éloignées.

Nous demandons la mise en place d'une commission fédérale spécifique permettant de mieux identifier les besoins des ligues ultramarines et éloignées. Cette instance faciliterait l'accompagnement, le développement de la pratique, ainsi que le renforcement des échanges sportifs et institutionnels avec la métropole.

Réponse FFPB : La fédération, sans avoir de commission spécifique, est régulièrement en contact avec les ligues ultramarines et éloignées.

Elle porte une oreille attentive à toutes leurs demandes et les aide autant qu'elle peut. Les propositions de ces ligues sont toujours accueillies avec bienveillance.

La renaissance du Challenge France en paleta pelote de gomme pleine fronton place libre en est un exemple puisque La Réunion, la Nouvelle Calédonie, Saint Pierre et Miquelon et même le Canada francophone ont retrouvé une compétition qui leur tenait à cœur.

La FFPB regrette en outre les absences des représentants de ces Ligues aux réunions Comités Directeurs ou Assemblée Générale auxquelles ils sont conviés. Nous comprenons tout à fait le problème du décalage horaire mais ces moments d'échanges sont fructueux pour tout le monde et il est dommage de ne pouvoir y assister.

Ce vœu ne sera pas débattu en AG.

## **Ligue de Pelote Basque SAINT PIERRE ET MIQUELON**

Vœu n°1

Concernant l'évolution du processus de renouvellement et de dépôt des licences.

Il serait, à mon sens, particulièrement pertinent de pouvoir envisager une gestion entièrement dématérialisée des licences, via un site internet ou une application dédiée, permettant :

- le renouvellement et la création de licences en ligne
- le paiement dématérialisé
- le dépôt des documents nécessaires (autorisation parentale, certificat médical, etc.)
- ainsi que la saisie directe des formulaires sur votre plateforme.

En effet, les dernières licences transmises par un de nos clubs se sont révélées apparemment illisibles. Une solution numérique centralisée permettrait, selon nous, de sécuriser les transmissions, de

limiter les erreurs de lisibilité et de simplifier considérablement les démarches pour les clubs comme pour la fédération.

Réponse FFPB : Ce vœu rejoint le vœu n°2 du Comité Territorial du Pays Basque et la réponse est donc la même.

La fédération travaille depuis quelques mois déjà à l'élaboration de son nouveau site internet en collaboration avec le studio Waaz.

Nous ferons en sorte que les imprimés de mutations et extensions puissent être dématérialisés et que soient mises en place les signatures électroniques.

En ce qui concerne la dématérialisation des paiements, la fédération va inciter tous les clubs à utiliser la plateforme « Hello Asso » qui permet déjà les paiements en ligne.

P. Garaicoechea l'utilise déjà et explique l'intérêt d'un tel système : on paye par carte bleue, on abandonne l'argent liquide et les chèques. On peut aussi échelonner les paiements.

Ce vœu ne sera pas débattu en AG mais la plateforme « Hello Asso » sera présentée aux clubs, comités et ligues présents.

#### **4. POINTS SUR LES CHAMPIONNATS D'HIVER 2026**

C. Dutaret-Bordagaray, responsable de la Commission Sportive Générale, explique que tout s'est déroulé normalement dans l'ensemble. Les quelques tensions dues à l'inversion des périodes gomme pleine-gomme creuse en trinquet se sont révélées, quoi qu'on en dise, minimales et n'ont impacté que quelques clubs. Le public a été nombreux lors de toutes les finales majeures et la FFPB tient à remercier tous les clubs qui avaient demandé à les accueillir.

Claire rappelle l'importance de respecter les directives et les dates des brochures.

R. Hardoy insiste sur le fait qu'une demande de forfait doit être obligatoirement accompagnée d'un justificatif et que c'est le club qui avertit le service compétitions, non un joueur qui avertit le responsable de la spécialité. Cette procédure est obligatoire.

#### **5. GRANDE SEMAINE DE PELOTE BASQUE 2026**

Cette 104<sup>ème</sup> édition se déroulera du 9 au 16 août 2026. Le programme est quasiment bouclé.

D'ores et déjà on peut dire qu'Ustaritz, Ossès, Urrugne, Salies-de-Béarn, Arbonne, Saint-Jean-Pied-de-Port et Sauveterre-de-Béarn accueilleront des finales.

Pour prévenir le risque d'éventuelle canicule, les horaires de certains plateaux seront retardés si le fronton est équipé d'un éclairage.

#### **6. CHAMPIONNATS DU MONDE TOUTES MODALITES 2026**

Aux dernières nouvelles, il est toujours programmé en Argentine et se déroulerait du 15 au 25 octobre 2026. Plusieurs solutions sont envisagées : toutes les épreuves à Venado Tuerto ? Certaines à Buenos Aires ? Le jaï alai à Colonia (Uruguay) ?

Une installation par spécialité sera suffisante.

Le Comité Directeur sera informé dès que la FFPB sera en possession des éléments définitifs.

#### **7. VALIDATION NOUVEAU MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR (ART.012.6, VACANCE D'UN MEMBRE)**

Dans une lettre datée du mercredi 7 janvier 2026, Mme Béatrice Lauilhé a informé le président et le secrétaire général de la FFPB de sa démission du Comité Directeur.

L. Echeverria a donc téléphoné à Louise Coyos (suivante immédiate sur la liste « S. Saint-Laurent ») pour lui proposer d'intégrer le Comité Directeur. Aucune réponse.

De son côté, S. Saint-Laurent a réussi à joindre L. Coyos qui a refusé. Il a alors contacté Céline Lembeye qui a refusé également. Enfin Christine Irigoin a accepté la proposition et après vote à l'unanimité elle intègre donc maintenant le Comité Directeur.

#### **8. AFFILIATION CLUB MARCQ LA MADELEINE ALLIANCE PELOTE (MLAP) A LA LIGUE ILE DE FRANCE (01.2026)**

A compter du 1<sup>er</sup> février 2026, le MLAP et tous ses licenciés sont rattachés à la Ligue Régionale d'Ile de France sous le numéro 03.950.026. La confirmation de la nouvelle affiliation a été notifiée au président du club le 20 février par L. Echeverria.

## 9. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MARS 2026

L'Assemblée Générale se déroulera le samedi 28 mars 2026 à 9 h au Conseil Départemental à Bayonne (4 allée des platanes) et en Visioconférence Teams.

R. Hardoy lit l'ordre du jour.

## 10. QUESTIONS DIVERSES

Service civique

Le nouveau président du Comité Départemental de Pelote Basque Haute-Garonne, Ariège, Aude, F. Etcheverry, informe la FFPB que son comité directeur a voté à l'unanimité l'arrêt de la gestion des services civiques, mission qui lui avait été déléguée par la fédération.

Après des recherches qu'il a effectuées, P. Garaicoechea informe les membres du Comité Directeur que, pour les clubs de Nouvelle-Aquitaine les CDOS 64 et 33 ainsi que le CROS Nouvelle-Aquitaine peuvent servir de point d'appui pour tout club désirant contracter avec un service civique.

Les clubs d'Occitanie doivent s'adresser pour leur part au CROS Occitanie.



Le Secrétaire Général  
René HARDOY



Le Président,  
Lilou ECHEVERRIA